

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mai 2023, la société TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires et le public que le règlement des dividendes au titre de l'exercice 2022 est prévu pour le lundi 12 juin 2023, à raison de cinq cents millimes (0,500) par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.